

que ses supérieurs changèrent de sentiment et le destinèrent à professer la théologie. Il s'engagea donc à un deuxième cours qu'on ne lui donna pas le loisir d'achever. En 1631, il fut obligé d'aller à Paris, où le prince Maurice de Savoie, alors cardinal, voulut l'avoir auprès de lui et le choisit pour son confesseur.

Le cardinal de Richelieu lui fit proposer d'écrire contre un théologien espagnol, qui avait blâmé l'alliance que le roi Louis XIII venait de contracter avec les protestants d'Allemagne, par le ministère du cardinal. Théophile Raynaud ne crut pas devoir se prêter à ses vues. Accoutumé, d'ailleurs, à la tranquillité de l'étude, il goûta peu ce nouveau genre de vie, il demanda son congé et retourna à Lyon. Peu après, il se rendit à Grenoble, où il ne demeura qu'un an, ayant eu ordre de partir pour Chambéry. Pendant le séjour qu'il fit en cette ville, l'évêché de Genève vint à vaquer, en 1637, par la mort de Jean-François de Sales, frère et successeur du saint évêque de ce nom. Les membres du sénat de Chambéry, qui connaissaient le zèle et les talents du P. Raynaud, demandèrent pour lui le siège vacant, mais il désavoua leurs démarches, quitta Chambéry, et obtint la permission d'aller à Lyon; il y passa dix-huit mois, et fut renvoyé, en 1639, à Chambéry.

Le P. Monod, son confrère, venait d'être renfermé dans le château de Montmélian, sur les instances du cardinal de Richelieu; Raynaud chercha tous les moyens d'adoucir la captivité de son ancien ami, mais Richelieu, indigné déjà contre lui, ne put croire que ses relations avec un prisonnier d'état fussent tout-à-fait innocentes; il sollicita de la cour de Savoie l'ordre de l'arrêter. Au bout de trois mois, le P. Raynaud sortit de prison, mais craignant des persécutions nouvelles de la part du ministre, il résolut de passer à Rome, où il pourrait braver sa vengeance. Malheureusement, les espions dont il était entouré, rendirent compte des moindres mots qui lui échappaient. L'ordre de l'arrêter précéda son arrivée